

## Appel à communication

# Dynamiques des rapports de force dans l'espace littéraire africain

Journée d'études doctorales

**Vendredi 27 mars 2020 à Paris III – Sorbonne Nouvelle**

Organisée par THALIM (UMR 7172, Paris III – Sorbonne Nouvelle),  
Centre Écritures (EA 3943, Université de Lorraine),  
Configurations Littéraires (EA 1337, Université de Strasbourg)

À l'heure où la question de la restitution des biens culturels africains est au centre de vifs débats politiques, il semble opportun d'envisager les dynamiques, plurielles et complexes, des rapports de force qui traversent l'espace littéraire africain francophone. Ces rapports sont pluridimensionnels et dépassent la simple dichotomie entre légitimité et illégitimité, ou entre domination et subordination. Cette journée d'études doctorales souhaite être l'occasion de les explorer de manière dialogique, en portant l'attention sur les négociations et les transferts, d'ordre esthétique, sociologique, linguistique, ou autres.

À l'image des œuvres d'Amadou Hampaté Bâ et de Birago Diop, les premières productions littéraires francophones ont pu afficher la volonté de défendre des traditions orales, en les présentant comme l'essence de la littérature africaine. Sous quelle forme et par quel biais les écrivains africains cherchent-ils à restituer ces traditions orales ? Quelles transformations la mise par écrit et la traduction font-elles subir à ces ethno-textes ? S'agit-il, par la valorisation du patrimoine littéraire traditionnel de contester ou de remplacer le discours de l'Occident sur l'Afrique ? À la lumière de la notion de « Contre-littératures » (Mouralis), comment rendre compte de façon dynamique de la pluralité des relations aux instances de légitimation de la production littéraire et de leur potentielle ambiguïté ? Nous pourrions aussi nous intéresser à l'institutionnalisation de cet espace littéraire, observable dans le processus de la fabrication de « classiques africains ». Ces analyses nous permettront d'illustrer le rapport entre production des œuvres littéraires et cristallisation du concept de patrimoine dans le domaine littéraire.

Sur le plan de la représentation romanesque, les romans nous semblent participer, tantôt par le choix du lieu géographique et du personnage, tantôt par le choix de la forme narrative ou structurale, à cette négociation dynamique des relations. Comment sont représentés les personnages d'interprète ou d'écrivain iconoclaste appartenant à d'autres cultures de l'écrit (alphabet arabe, autres systèmes scripturaux africains) ? Que nous disent les écritures méta-textuelles de vol de manuscrits et de plagiat ? Par ailleurs, les perspectives peuvent être différentes, selon que l'on se place sur le terrain de la littérature francophone ou sur celui des langues africaines. Ces questions peuvent de surcroît être appliquées à l'analyse des postures auctoriales et du lectorat visé : quelles stratégies mettent en œuvre les écrivains qui écrivent en plusieurs langues ou qui ont plusieurs publics (local / international) ? Note-t-on des changements importants dans leur rapport au patrimoine littéraire africain selon le type de lectorat projeté ? Nous pourrions aussi explorer les différentes manières dont les littératures africaines, europhones et africophones se sont saisies et se saisissent des enjeux de spoliation ou de restitution du patrimoine africain. Comment les productions littéraires représentent-elles le pillage des ressources culturelles du continent ?

Enfin, l'évolution des attitudes que manifestent les écrivains africains au sujet de la langue française peut également être révélatrice des relations qui s'instaurent dans cet espace littéraire. Quels discours produisent-ils au sujet du statut de la langue française ? Est-il possible de repérer la position de certains d'entre eux qui revendiquent l'appropriation de cette langue ? Quelles postures d'écrivain découlent de

## Appel à communication

cette configuration particulière ? Les enjeux linguistiques (langue d'écriture, hétérolinguisme, traduction) sont révélateurs d'une volonté de refuser l'hégémonie des langues de la colonisation et de décentrer le point de vue sur la littérature. On pourra à cet égard s'intéresser au processus de décolonisation du corpus par la traduction en langues africaines (Ngũgĩ Wa Thiong'o). La question de la traduction pourra aussi être envisagée sous l'angle du « détournement de capital » (Casanova) ou de la réparation (Bandia). Par ailleurs, si les stratégies d'« indigénisation » (Zabus) de la langue sont mises en œuvre comme un moyen de subvertir les termes de l'appropriation culturelle, il serait toutefois légitime de questionner ces projets de subversion en prenant en considération la dépendance actuelle des écrivains africains vis-à-vis des maisons d'éditions françaises pour la diffusion de leurs œuvres.

La journée d'études est destinée à tous les doctorants en littérature. Les propositions de communication (300 mots environ) suivies d'une courte notice bio-bibliographique sont à envoyer avant le 15 janvier aux adresses suivantes :

[alicechdm@gmail.com](mailto:alicechdm@gmail.com) ; [kimbohyun0203@gmail.com](mailto:kimbohyun0203@gmail.com) ; [etonam69@gmail.com](mailto:etonam69@gmail.com)

